

# DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maitrise d'oeuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC DE LA TEULIERE**  
**3 Rue de Fangeas, Laviolle**  
**15200 LE VIGEAN**

Localisation  
 du projet : **Thiollière - Commun de Lachau**  
**15200 SALINS**

## Construction d'une stabulation + centrale photovoltaïque

**Une extension métallique avec couverture photovoltaïque de la stabulation existante à usage de logement de bovins allaitants sur aire paillée intégrale d'une surface d'emprise au sol créée d'environ 1653 m<sup>2</sup>.**

### Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-14

PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000 <sup>e</sup>	PC4	Notice descriptive
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/250 <sup>e</sup>
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000 <sup>e</sup>	PC6	Document graphique d'insertion
PC2-5b	Plan de Masse et de toiture - Éch: 1/500 <sup>e</sup>	PC7-8	Document photographique
PC3	Plans en coupe - Éch: 1/500 <sup>e</sup>		



**SICA Habitat Rural - Cantal**  
**Architecte : Philippe HERNANDEZ**

26, rue du 139<sup>ème</sup> R.I - BP 239  
 15002 AURILLAC Cedex  
 Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature :

**A Aurillac, le 09/01/2025**

Dessiné par :

**Marion ARMANDET**

N° Client :	N° Document :	N° de page :
2066	PC01	1/6

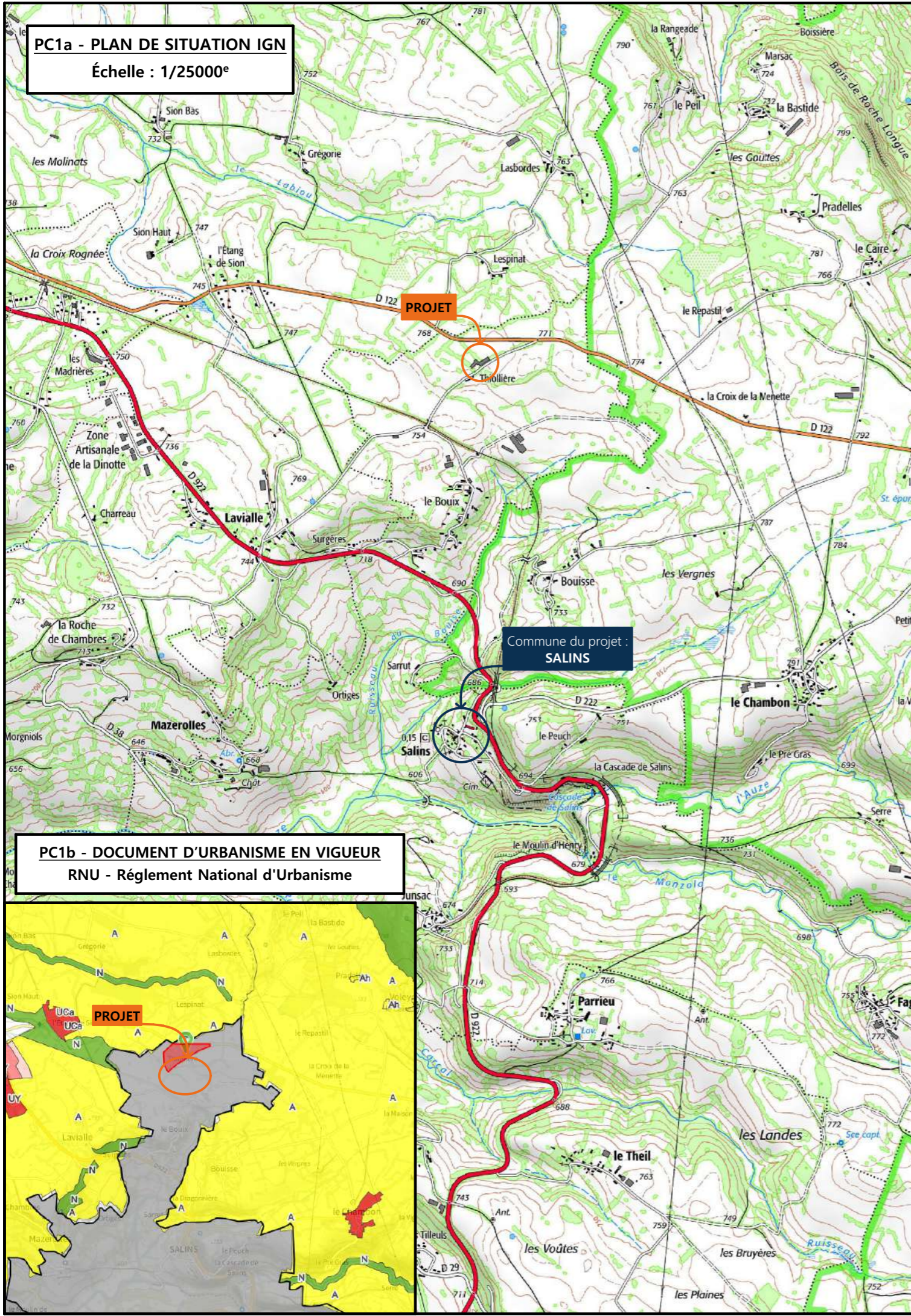
Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

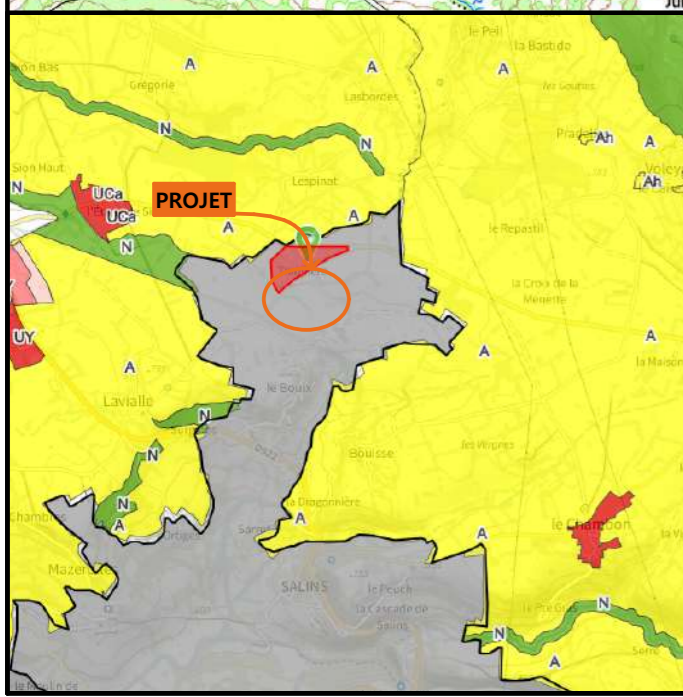
Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	
-	09/01/2025	M.A.	Dossier initial, première édition.
<b>Ind</b>	<b>Date</b>	<b>Par</b>	<b>Modifications</b>

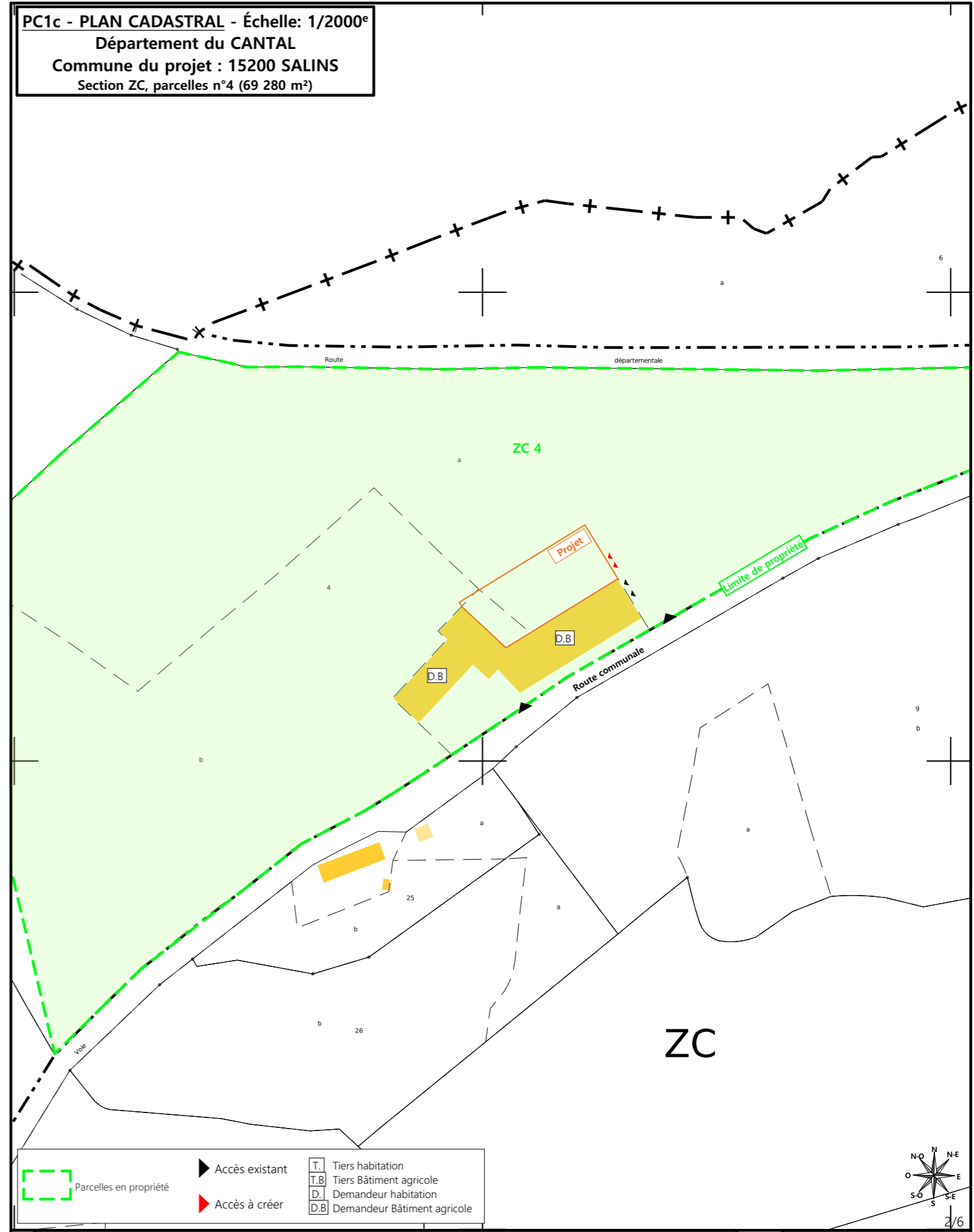
**PC1a - PLAN DE SITUATION IGN**  
Échelle : 1/25000<sup>e</sup>



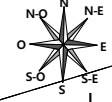
**PC1b - DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR**  
RNU - Règlement National d'Urbanisme



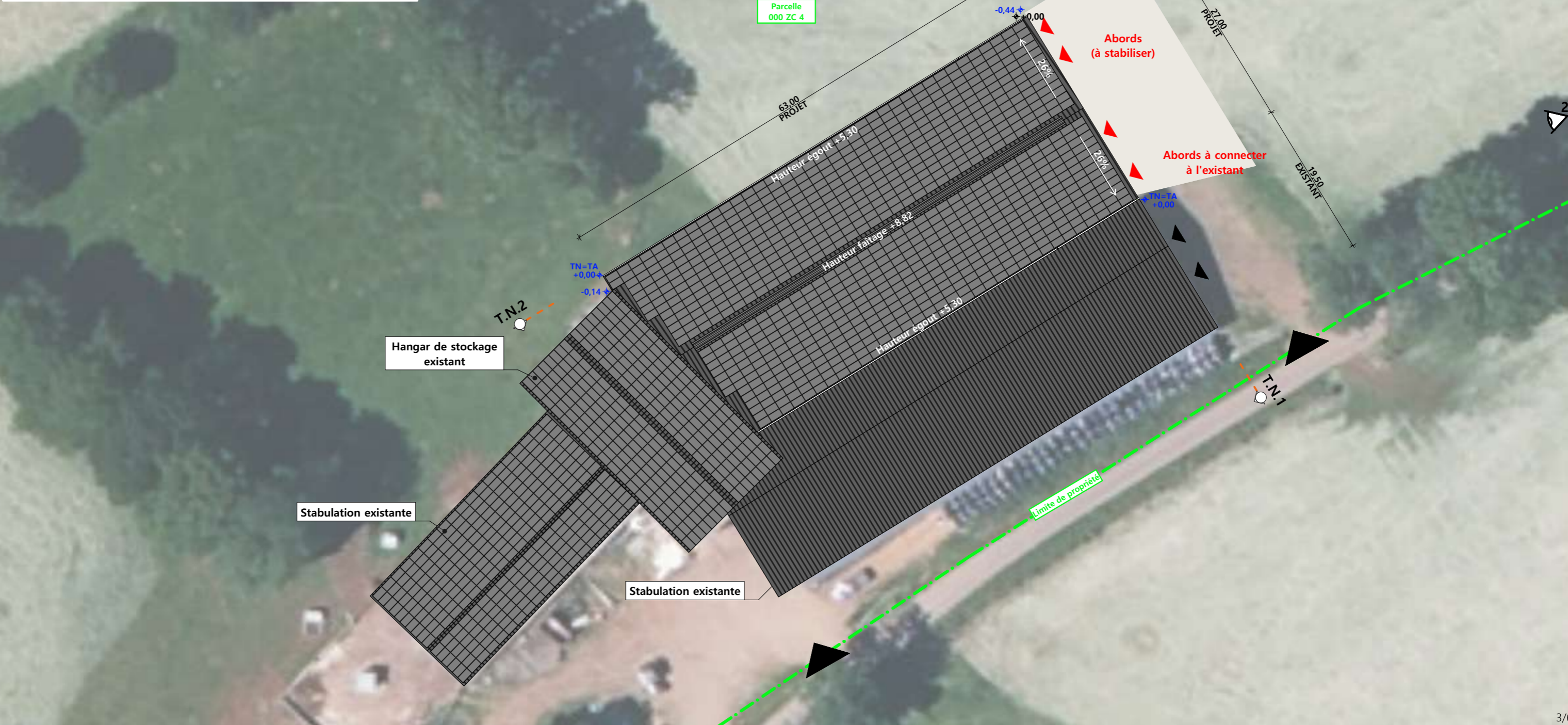
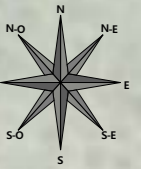
**PC1c - PLAN CADASTRAL - Échelle: 1/2000<sup>e</sup>**  
Département du CANTAL  
Commune du projet : 15200 SALINS  
Section ZC, parcelles n°4 (69 280 m<sup>2</sup>)




- Parcelles en propriété
- Accès existant
- Accès à créer
- T. Tiers habitation
- T.B. Tiers Bâtiment agricole
- D. Demandeur habitation
- D.B. Demandeur Bâtiment agricole



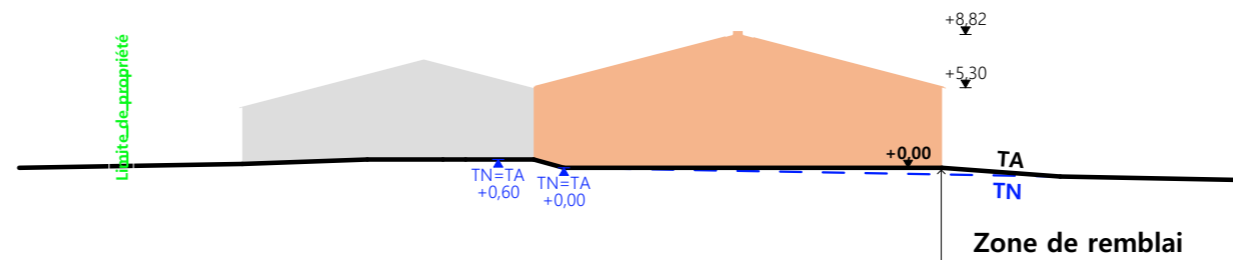
N° Client : 2066	Projet : Construction d'une stabulation + centrale photovoltaïque		Dessiné par : Marion ARMANDET	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte : Philippe HERNANDEZ N° Déclaration : 042593PC000573070	
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>				
	Maitre d'ouvrage : GAEC DE LA TEULIERE				Adresse du projet : Thiollière - Commun de Lachau 15200 SALINS
<b>PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE</b>			PC1a,b,c	Éch: Variée	
			Aurillac, le 09/01/2025		



<b>Commune du projet :</b> 15200 SALINS Section ZC, parcelles n°4 (69 280 m²)	Raccordements AEP et EDF depuis les bâtiments existants Evacuation des EP vers le milieu naturel ▶ Accès existant      ▶ Accès à créer	Surface d'emprise au sol existante : 2 300 m² Surface de plancher existant : 2 180 m² Surface d'emprise au sol créée : 1 653 m² Surface de plancher créée : 1 607 m²	N° Client : 2066 <b>Projet :</b> Construction d'une stabulation + centrale photovoltaïque		Dessiné par : Marion ARMANDET
			<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>		
Altitude : 770 m	±0,00 Niveau terrain naturel ±0,00 Niveau terrain aménagé		Maître d'ouvrage : GAEC DE LA TEULIERE      Adresse du projet : Thiollière - Commun de Lachau 15200 SALINS	PC2-5b      Éch: 1:500 Aurillac, le 09/01/2025	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte : Philippe HERNANDEZ N° Déclaration : 042593PC000573070
<b>PLAN MASSE ET DE TOITURE</b>					

## PC3 - PLANS EN COUPE

Échelle : 1:500<sup>e</sup>



Coupe T.N 1



Coupe T.N 2

- Bâtiment existant
- Bâtiment projeté
- Bâtiment existant modifié

## PC4 - Notice descriptive

### 1- Aspect : projet et localisation

Le projet mené par le GAEC DE LA TEULIERE consiste à construire :

- 1- Une extension métallique avec couverture photovoltaïque d'une stabulation existante à usage de logement de bovins allaitants sur aire paillée intégrale d'une surface d'emprise au sol créée d'environ 1653 m<sup>2</sup>.**

La construction envisagée sera accolée à la stabulation existante sur sa façade exposée SUD-EST ; Site d'exploitation situé au lieu-dit cadastré "Thiolière - Commun de Lachau" parcelle N° 4 de la section ZC (propriété du demandeur) sur la commune de SALINS (15200), soumise au Règlement Nationale de l'Urbanisme (RNU).

Le projet entre dans le cadre d'une logique d'amélioration des conditions de travail des éleveurs et des conditions de logement des animaux, mais il vise surtout à compenser l'arrêt de l'étable entravée sur l'exploitation. Grâce à cette extension, tous les animaux pourront être rentrés en période hivernale, logés en stabulation libre paillée puis l'activité agricole et tout ce qu'elle génère (odeurs, déplacement d'engins, ...) sera concentrée sur ce seul site d'exploitation.

Il n'y a pas d'habitation de tiers ni de point d'eau à moins de 100 m du projet (ICPE).

### 2- Aspect : environnement

Les bovins seront conduits en aire de couchage paillée intégralement. Le fumier très compact provenant des parcs paillés sera curé durant l'hiver et déposé au champ sur la parcelle d'épandage dans les conditions réglementaires dictées par le règlement des ICPE.

### 3- Aspect : Impact sur le paysage (cf. document photographique)

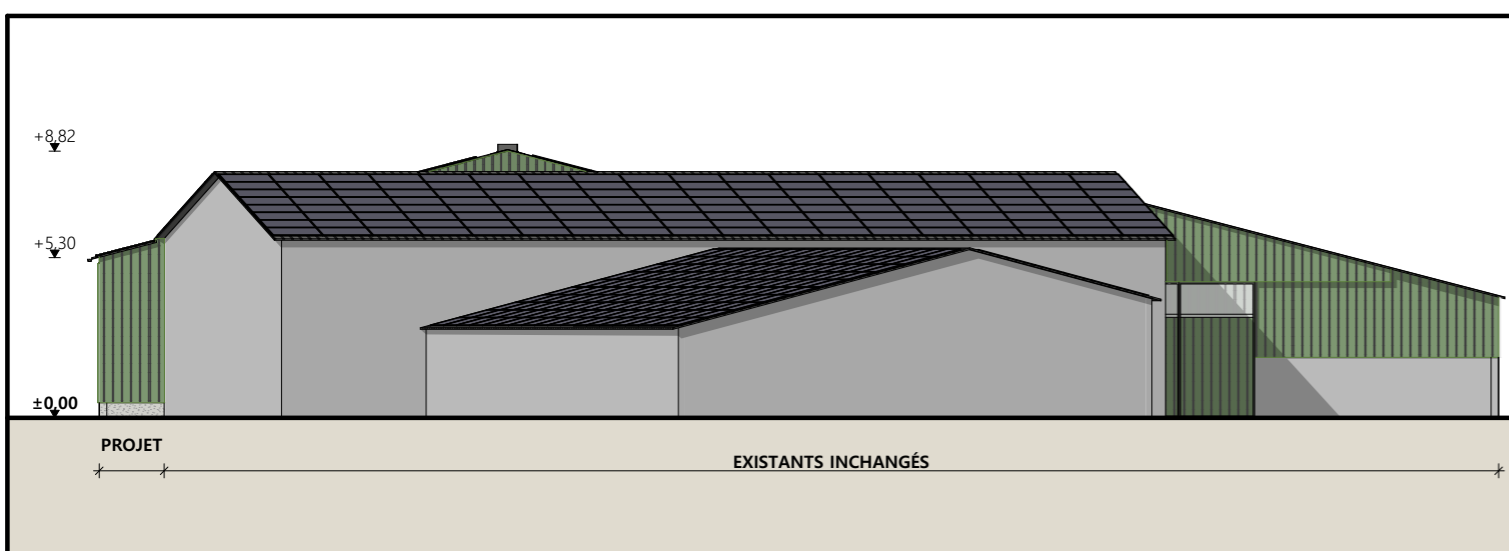
Les caractéristiques visibles des projets seront :

- **Charpente** : métallique
- **Pente de toiture** : 26%
- **Couverture** : tôle acier anti-condensation teinte graphite (RAL 7022) y compris tôle de rives et faîtière
- **Panneaux photovoltaïques** : (gris sombre et mate y compris cadre de structure)
- **Débord de toiture** : 30 cm
- **Bardage** : tôle acier teinte vert réséda RAL 6011 (idem existant) + translucide
- **Portes** : cadre métallique + bardage en tôle acier teinte vert réséda RAL 6011 + translucide
- **Translucide** : polycarbonate (pose verticale)
- **Ventilation statique** : bardages décalés + faîtière ventilée
- **Maçonnerie** : banchée brute de décoffrage ton ciment brut sombre

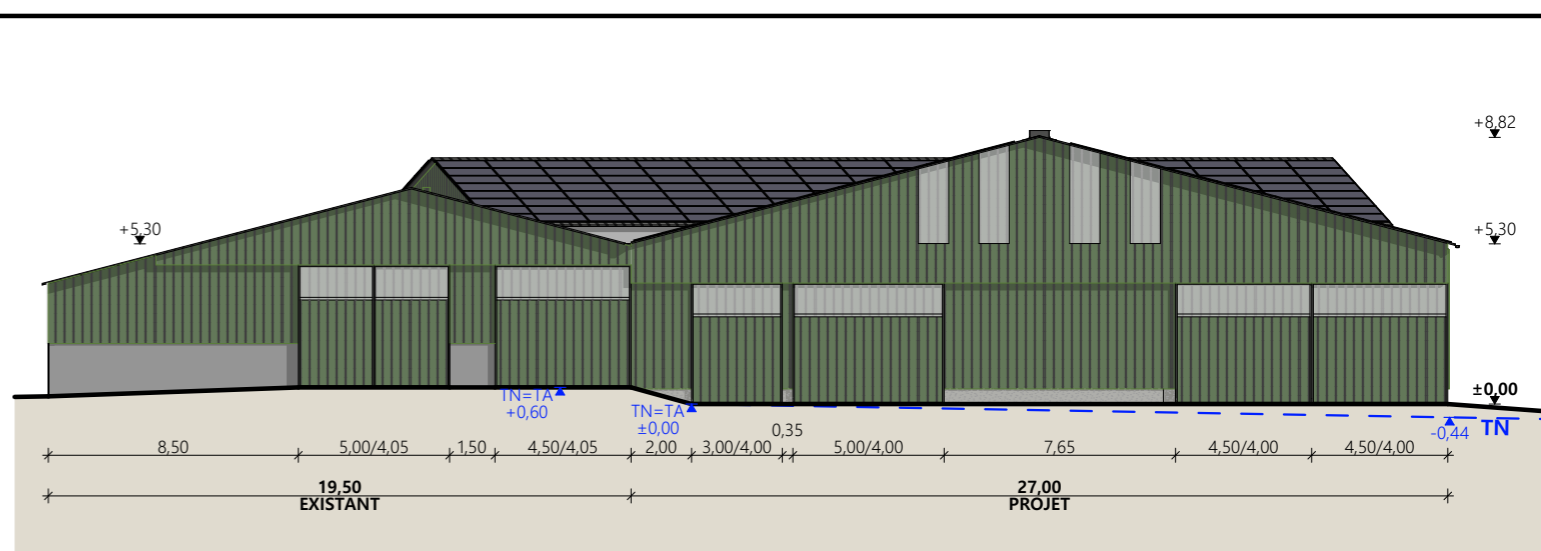
Les mouvements de terrain seront très mesurés du fait de la très faible déclivité de la parcelle d'implantation. La cour en pignon NORD-EST sera stabilisée puis empierrée (blocage + couche d'empierrement de finition). Les EP seront collectées et dirigées par gravité vers le milieu naturel. Le raccordement en eau et électricité se fera depuis les réseaux existants dans l'enceinte du bâti existant.

4/6

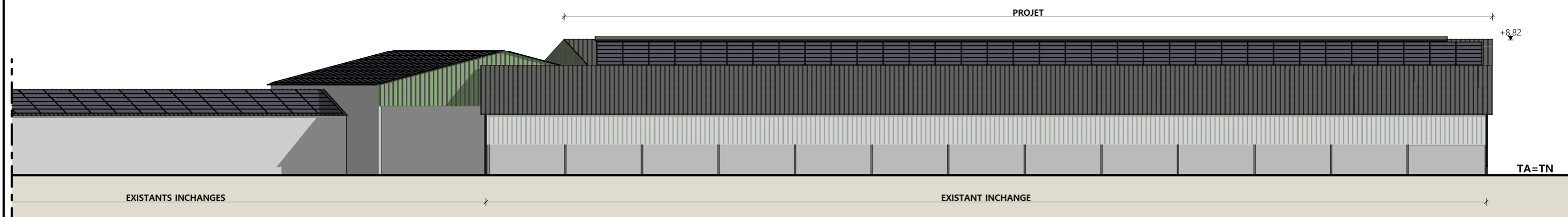
N° Client : 2066	Projet : Construction d'une stabulation + centrale photovoltaïque		Dessiné par : Marion ARMANDET	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre		
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>				Architecte : Philippe HERNANDEZ	
	Maitre d'ouvrage : GAEC DE LA TEULIERE					N° Déclaration : 042593PC000573070
	Adresse du projet : Thiolière - Commun de Lachau 15200 SALINS					
<b>COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE</b>		PC3-4	Éch: 1:500			
		Aurillac, le 09/01/2025				



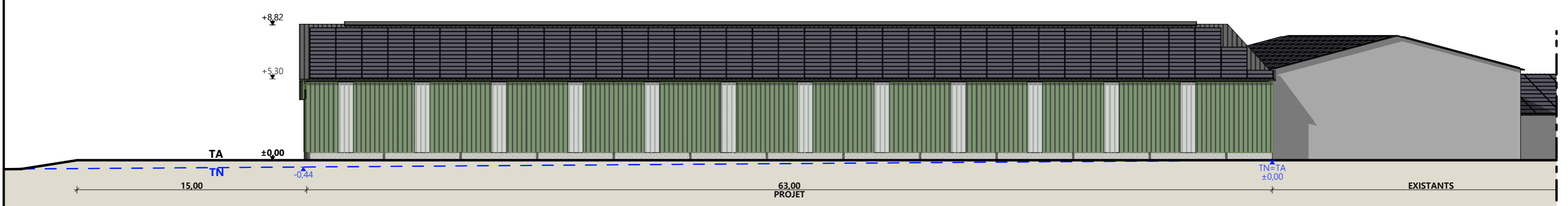
Pignon Sud-Ouest



Pignon Nord-Est




Façade Sud-Est



Façade Nord-Ouest

**Matériaux :**

Maçonnerie :	- Mur préfabriqué ht. 0,50m
Bardage :	- Métallique RAL 6011 (Reseda) idem existant + 1 translucide toute hauteur/travée (Façades) Métallique RAL 6011 (Reseda) idem existant + 4 translucides (Pignons)
Menuiseries :	- Métallique RAL 6011 (Reseda) idem existant
Charpente :	- Métallique gris sombre
Couverture :	- Acier anti-condensation RAL 7022 avec faitage ouvert-couvert + 100% panneaux photovoltaïques

N° Client : 2066	Projet : Construction d'une stabulation + centrale photovoltaïque		Dessiné par : Marion ARMANDET		
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>				
	Maitre d'ouvrage : GAEC DE LA TEULIERE		Adresse du projet : Thiollière - Commun de Lachau 15200 SALINS		Architecte : Philippe HERNANDEZ
	<b>PLANS DE FACADES</b>		PC5a	Éch: 1:250	N° Déclaration : 042593PC000573070

Aurillac, le 09/01/2025

PC7 - Vue 2




PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion

PC8 - Vue 3



6/6

N° Client : 2066	Projet : Construction d'une stabulation + centrale photovoltaïque		Dessiné par :	 <small>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre</small>
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			
	Maitre d'ouvrage : GAEC DE LA TEULIERE	Adresse du projet : Thiollière - Commun de Lachau 15200 SALINS		Architecte : Philippe HERNANDEZ N° Déclaration : 042593PC000573070
	<b>DOCUMENT GRAPHIQUE</b>		PC6-7-8    Éch: sans Aurillac, le 09/01/2025	

Maître d'œuvre  
ARMANDET